

CDJC CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES COLLÉGIENS



CHARTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES COLLEGIENS DU CHER

CHARTRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES COLLEGIENS DU CHER

L'objectif de cette instance est d'encourager l'expression et l'engagement des jeunes, leur participation active à la vie citoyenne et l'apprentissage de la vie démocratique.

Elu conseiller départemental jeune du Cher, mon mandat me confère des droits et des devoirs. Je m'appliquerai à les honorer, dans le respect des règles de fonctionnement du Conseil départemental des jeunes collégiens et pour le bien de tous.

AINSI, JE M'ENGAGE À ÊTRE

UN CONSEILLER DEPARTEMENTAL JEUNE RESPONSABLE DE SES ACTES

DANS MON ACTION AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES COLLÉGIENS,

- > je suis le porte-parole de mon collège ;
- > je suis présent aux séances plénières et aux rencontres du Conseil départemental des jeunes collégiens tout au long de mon mandat, et je préviens en cas d'absence ;
- > je concrétise mes idées et j'aide les autres à réaliser les leurs ;
- > je contribue activement à la réussite de l'action collective des conseillers départementaux jeunes.

DANS MON ACTION AU SEIN DE MON COLLÈGE,

- > j'informe les autres collégiens de l'action du Conseil départemental des jeunes collégiens, et je les y associe ;
- > je propose dans mon collège des actions concrètes en rapport avec les projets décidés dans le cadre du Conseil départemental des jeunes.

UN CONSEILLER DEPARTEMENTAL JEUNE OUVERT AUX AUTRES

Je m'engage à :

- > être attentif et à l'écoute des préoccupations de tous les élèves de mon collège ;
- > représenter tous mes camarades, exprimer leurs idées même si elles sont différentes des miennes ;
- > faire appel, à chaque fois que j'en éprouve le besoin, à l'aide et aux conseils des personnes ressources : l'équipe d'animation du Conseil départemental des jeunes collégiens, le chef d'établissement et l'adulte relais de mon collège.